

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Distribution de prix aux élèves du Collège de Ste-Anne.

Causerie Agricole : L'élevage des bêtes à laine (Suite).—Nourriture à donner aux moutons en hiver.—Logement des bêtes à laine.—L'engraissement des moutons.

Sujets divers.—L'enseignement agricole dans les écoles primaires.—Régénération des prairies.

Choses et autres : La fabrication du fromage à Ste-Anne de la Pocatière.—Concours de jardins, de vergers et de parterres les mieux tenus, offerts par la Société d'horticulture du comté de l'Islet.

Recettes : Remède contre la piqûre des insectes.—Moyen de prolonger la durée des tuyaux de plomb.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellin, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

DISTRIBUTION DES PRIX

AU

Collège de Ste Anne.

La distribution solennelle des prix aux élèves de cette institution a eu lieu jeudi, le 23 juin courant.

Nous en publions ici la liste complète.

La médaille de Sa Sainteté Léon XIII, offerte à l'élève qui a obtenu le plus de succès dans l'étude de la philosophie, a été méritée par M. Ludger Dumais, élève de philosophie senior.

La médaille Lansdowne offerte par S. E. Lord Lansdowne, offerte à l'élève qui a obtenu le plus de succès dans les sciences, a été méritée par M. Ludger Dumais.

Le prix-Poiré (bourse de \$20.00) fondé par le T. R. M. C. E. Poiré a été gagné par M. Georges Lavoie, élève de philosophie junior.

Le prix Painchaud (bourse de \$20.00) fondé par le T. R. M. Poiré, offerte à l'élève de Rhétorique qui a obtenu le plus de succès en éloquence, a été mérité par M. Elzéar Deschênes.

Le prix Dufour-Demera (bourse de \$12.00), fondé par les révérends MM. Dufour et Demera, offert à l'élève des classes de rhétorique, belles lettres et versification qui a obtenu le plus de succès dans l'étude de la langue grecque, a été mérité par M. Augusto Boulet, élève de Versification.

La médaille de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Masson, a été gagnée par M. Horace Pelletier, élève le plus méritant de la classe supérieure du Cours Commercial.

Le prix fondé par Mgr H. Têtu, pour l'élève des classes de deuxième et de troisième qui a le mieux réussi dans l'étude du français et de l'anglais, a été mérité par M. Cléophas Deschênes, élève de Deuxième.

Le prix d'économie personnelle (\$5.00) fondé par un ami de la jeunesse, pour l'élève le plus économe et le plus soigneux de ses effets et livres classiques, a été mérité par M. Arthur Proulx, élève de première année.

COURS CLASSIQUE.

Sagesse et application.—Prix, Eugène Pelletier.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Enseignement religieux.—Prix, Ludger Dumais; 1er accessit, Georges Cloutier; 2e, David Pellerin.

Physique.—Prix, Ludger Dumais; 1er accessit, George Cloutier; 2e, D. Pellerin.

Chimie.—Prix, Georges Cloutier; 1er accessit, Ludger Dumais; 2e, David Pellerin.

Astronomie.—Prix, Ludger Dumais; 1er accessit, Georges Cloutier; 2e, David Pellerin.

Minéralogie et Géologie.—Prix, David Pellerin; 1er accessit, Georges Cloutier; 2e, Ludger Dumais.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Enseignement religieux.—Prix, Zobéo Chenard; 1er accessit, Thomas O'Neil; 2e, Georges Lavoie.

Philosophie intellectuelle.—Prix, David Chenard; 1er accessit, Georges Lavoie; 2e, Thomas O'Neil.

Mathématique.—Prix, David Chenard; 1er accessit, Georges Lavoie; 2e, Herménégilde Faucher.

Botanique.—Prix, Herménégilde Faucher; 1er accessit, Zobéo Chenard; 2e, David Chenard.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

Excellence.—1er prix, Elzéar Deschênes; 2e, Olivier Martin; 1er accessit, Régis Gagnon; 2e, Robert Sasseville; 3e, Eugène Pelletier.

Enseignement religieux.—Prix, Olivier Martin; 1er accessit, Elzéar Deschênes; 2e, Robert Sasseville.

Composition Française.—Prix, Lévi Ouellet; 1er accessit, Régis Gagnon; 2e, Elzéar Chenard.

Thèmes Latins.—Prix, Olivier Martin; 1er accessit, Elzéar Deschênes; 2e, Robert Sasseville.

Versions latines.—Prix, Elzéar Deschênes; 1er accessit, Olivier Martin; 2e, Régis Gagnon.

Versions grecques.—Prix, Elzéar Deschênes; 1er accessit, Olivier Martin; 2e, Régis Gagnon.

Compositions Anglaises.—Prix, Régis Gagnon; 1er accessit, Elzéar Deschênes; 2e, Eugène Pelletier.

L'enseignement religieux.—1er prix, Adélar Beaulieu; 2e, Nazaire Caron; 1er accessit, Ludger Hudon; 2e, Elizée Michaud; 3e, Florian Dionne et Aristide Michaud.

Littérature, préceptes et histoire.—Prix, Olivier Martin; 1er accessit, Elzéar Deschênes; 2e, Robert Sasseville.

Histoire du Canada.—Prix, Elzéar Deschênes; 1er accessit, Olivier Martin; 2e, Eugène Pelletier.

Histoire universelle.—Prix, Elzéar Deschênes; 1er accessit, Olivier Martin; 2e, Régis Gagnon.

CLASSE DE BELLES-LETTRES.

Excellence.—1er prix, Pierre Lamontagne; 2e, Armand Proulx; 1er accessit, Herman Pelletier; 2e, Emile Martin.

Enseignement religieux.—Prix, Joseph Rouleau; accessit, Pierre Lamontagne.

Histoire.—Prix, Ernest Vézina; accessit, Pierre Lamontagne.

Littérature, préceptes et histoire.—Prix, Pierre Lamontagne; accessit, Herman Pelletier.

Compositions françaises.—Prix, Pierre Lamontagne; accessit, Armand Proulx.

Versions latines.—Prix, Pierre Lamontagne; accessit, Herman Pelletier.

Thèmes latins.—Prix, Pierre Lamontagne; accessit, Armand Proulx.

Langue grecque.—Prix, Pierre Lamontagne; accessit, Armand Proulx.

Compositions anglaises.—Prix, Pierre Lamontagne; accessit, Armand Proulx.

CLASSE DE VERSIFICATION.

Excellence.—1er prix, Auguste Boulet; 2e, Alphonse Langlais; 1er accessit, Albin Thériault; 2e, Joseph Chamberland.

Mentions honorables.—Isaac Thériault, Emile Lebon et Odilon Blanchet.

Enseignement religieux.—Prix, Auguste Boulet; 1er accessit, Joseph Chamberland; 2e, Emile Lebon.

Thèmes latins.—Prix, Arthur Boulet; 1er accessit, Albin Thériault; 2e, Alphonse Langlais.

Versions latines.—Prix, Arthur Boulet; 1er accessit, Joseph Chamberland; 2e, Albin Thériault.

Langue grecque.—Prix, Arthur Boulet; 1er accessit, Joseph Chamberland; 2e, Albin Thériault.

Vers latins.—Prix, Arthur Boulet; 1er accessit, Alphonse Langlais; 2e, Albin Thériault.

Compositions françaises.—Prix, Albin Thériault; 1er accessit, Arthur Boulet; 2e, Alphonse Langlais.

Histoire.—Prix, Alphonse Langlais; 1er accessit, Arthur Boulet; 2e, Édouard Martin.

Compositions anglaises.—Prix, Albin Thériault; 1er accessit, Arthur Boulet; 2e, Alphonse Langlais.

CLASSE DE GRAMMAIRE LATINE.

Excellence.—1er prix, Emile Langlais; 2e, Joseph Lemieux; 1er accessit, Cléophas Giroux; 2e, Joseph Darisse; 3e, Alexis Dufresne.

Mentions honorables.—Elzéar Chesnel, Napoléon Talbot et Charles Dupont.

Enseignement religieux.—Prix, Cléophas Giroux; 1er accessit, Joseph Darisse; 2e, Napoléon Talbot; 3e, Chs Dupont; 3e, Elzéar Chesnel.

Thèmes latins.—1er prix, Emile Langlais; 2e, Elzéar Chesnel; 1er accessit, Chs Dupont; 2e, Joseph Lemieux; 3e, Alexis Dufresne.

Versions latines.—1er prix, Emile Langlais; 2e, Cléophas Giroux; 1er accessit, Joseph Darisse; 2e, Joseph Lemieux; 3e, Elzéar Chesnel.

Compositions françaises.—1er prix, Elzéar Chesnel; 2e, Joseph Darisse; 1er accessit, Alexis Dufresne; 2e, Napoléon Talbot; 3e, Horace Bernier.

Langue grecque.—1er prix, Emile Langlais; 2e, Joseph Darisse; 1er accessit, Joseph Lemieux; 2e, Cléophas Giroux; 3e, Alexis Dufresne.

Histoire romaine.—1er prix, Cléophas Giroux; 2e, Alexis Dufresne; 1er accessit, Joseph Lemieux; 2e, A. Lausier; 3e, Elzéar Chesnel.

Récitation.—1er prix, Cléophas Giroux; 2e prix, Joseph Lemieux; 1er accessit, Emile Langlais; 2e, Alexis Dufresne; 3e, Joseph Darisse.

Langue anglaise.—1er prix, Joseph Darisse; 2e, Emile Langlais; 1er accessit, Napoléon Talbot; 2e, Joseph Lemieux; 3e, Chs Dupont.

Chant Grégorien.—1er prix, George Cloutier; 2e, Herménégilde Faucher; 1er accessit, F. Fournier; 2e, A. Lemieux; 3e, Thomas O'Neil.

Musique vocale.—1er prix, Herménégilde Faucher; 2e, George Cloutier; 3e, F. Fournier; 1er accessit, Thomas O'Neil; 2e, Elzéar Deschènes; 3e, Eugène Pelletier.

Musique instrumentale, bande.—1er prix, Georges Cloutier; 2e, David Chenard; 1er accessit, Philippe Roy; 2e, A. Lemieux.

Piano.—1er prix, Philippe Roy, 2e, Joseph Desjardins; 1er accessit, David Chenard; 2e, Elzéar Deschènes.

COURS COMMERCIAL.

Sagesse et application.—Arthur Proulx.

CLASSE DE QUATRIÈME.

Excellence.—1er prix, Horace Pelletier; 2e, Hildevert Desroches; 1er accessit, Henri LaRue; 2e, Arthur Deschènes.

Mention honorable: Wilfred Talbot.

Enseignement religieux.—1er prix, Horace Pelletier; 2e, Charles Dionne; 1er accessit, Martial Dubé; 2e, W. N. Desroches.

Grammaire française et analyse logique.—1er prix, W. N. Desroches, 2e, Horace Pelletier; 1er accessit, Wilfrid Talbot; 2e, Chs Dionne.

Compositions et exercices français.—1er prix, Horace Pelletier; 2e, Eleusippe Rochette; 1er accessit, Chs Dionne; 2e, Jules Gagnon.

Interprétation anglaise.—1er prix, Horace Pelletier; 2e, Wilfrid Talbot; 1er accessit, Arthur Deschènes; 2e, Isaïe Tessier.

Géographie et histoire.—1er prix, Horace Pelletier; 2e, W. N. Desroches; 1er accessit, Isaïe Laplante; 2e, Joseph Côté.

Architecture.—1er prix, Horace Pelletier; 2e, W. N. Desroches; 1er accessit, Thomas Fortin; 2e, Chs Dionne.

Grammaire et exercices anglais.—1er prix, Horace Pelletier; 2e, Arthur Deschènes; 1er accessit, Wilfrid Talbot; 2e, W. N. Desroches et Isaïe Laplante.

Tenue des livres.—1er prix, Horace Pelletier; 2e, Henri LaRue; 1er accessit, Arthur Deschènes; 2e, Eleusippe Rochette.

Conversation anglaise.—1er prix, Arthur Deschènes; 2e, Joseph Côté; 1er accessit, Isaïe Tessier; 2e, Alphonse Chamberland.

Calligraphie.—1er prix, Hildevert Desroches; 2e, Jules Gagnon; 1er accessit, Thomas Fortin; 2e, Isidore Doucet.

CLASSE DE TROISIÈME

Excellence.—1er prix, E. Michaud; 2e, George Michaud; 1er accessit, A. Beaulieu; 2e, F. Dionne; 3e, Jules Gervais.

Mentions honorables.—N. Caron, D. Delaney, L. Hudon, A. Richard, George Pelletier, Omer Michaud, Thomas Gagnon, W. Lévesque.

Grammaire Française.—1er prix, Elizée Michaud; 2e, N. Caron; 1er accessit, Adélarde Beaulieu; 2e, G. Michaud, 3e, Florian Dionne et Thomas Gagnon.

Géographie.—1er prix, Elizée Michaud; George Michaud; 1er accessit, Adélarde Beaulieu; 2e, George Pelletier; 3e, Florian Dionne.

Exercices français.—1er prix, Elizée Michaud; 2e, George Michaud; 1er accessit, Jules Gervais; 2e, L. Hudon; 3e, Florian Dionne.

Versions anglaises.—1er prix, Elizée Michaud; 2e, George Michaud; 1er accessit, Florian Dionne; 2e, Jules Gervais; 3e, Adélarde Beaulieu et L. Hudon.

Grammaire anglaise.—1er prix, Adélarde Beaulieu; 2e, Elizée Michaud, 1er accessit, N. Caron; 2e, A. Richard; 3e, D. Delaney.

Exercices anglais.—1er prix, D. Delaney; 2e, G. Duplessis; 1er accessit, Elizée Michaud; 2e, A. Beaulieu; 3e, A. Price.

Arithmétique.—1er prix, A. Blais; 2e, Elizée Michaud; 1er accessit, Thomas Gagnon; 2e, George Michaud; 3e, George Pelletier.

Conversation anglaise.—1er prix, A. Beaulieu; 2e, D. Delaney; 1er accessit, G. Duplessis; 2e, A. Caron; 3e, Elizée Michaud.

Calligraphie.—1er prix, A. Blais; 2e, George Pelletier; 1er accessit, A. Price; 2e, E. Lévesque.

CLASSE DE DEUXIÈME.

Excellence.—1er prix, Cléophas Deschènes; 2e, François Blanchet; 1er accessit, Joseph Bérubé; 2e, Chs Beaulieu; 3e, Arthur Proulx.

Mentions honorables.—Alibée Thériault, Joseph Lauzon, Philippe Moreault, Joseph Blanchet, Joseph Lessard, Victor Desrosiers, Arthur Turcotte et Joseph-Edouard Perreault.

Enseignement religieux.—1er prix, Joseph Bérubé; 2e, Chs Beaulieu; 1er accessit, Victor Desrosiers; 2e, Frs Blanchet; 3e, J. Ed. Perreault.

Grammaire et devoirs français.—1er prix, Frs Blanchet; 2e, Joseph Lessard; 1er accessit, Cléophas Deschènes; 2e, Joseph Bérubé; 3e, Arthur Turcotte.

Géographie et histoire sainte.—1er prix, F. Blanchet; 2e, Chs Beaulieu; 1er accessit, Cléophas Deschènes; 2e, Chs Beaulieu; 3e, Arthur Turcotte.

Versions anglaises.—1er prix, Joseph Lauzon; 2e, Cléophas Deschènes; 1er accessit, Frs Blanchet; 2e, Philippe Moreault; 3e, Joseph Bérubé.

Grammaire anglaise.—1er prix, Philippe Moreault; 2e, Joseph Bérubé; 1er accessit, T. Simard; 2e, Cléophas Deschènes; 3e, Alibée Thériault.

Exercices anglais.—1er prix, Frs Blanchet; 2e, Cléophas Deschènes; 1er accessit, Joseph Blanchet; 2e, E. Lessard; 3e, Arthur Proulx.

Conversation anglaise.—1er prix, Frs Blanchet; 2e, Arthur Proulx; 1er accessit, Joseph Bérubé; 2e, E. Lessard; 3e, Philippe Moreault.

Géographie.—1er prix, Cléophas Deschènes; 2e, Arthur Turcotte; 1er accessit, Henri Collet; 2e, Chs Beaulieu; 3e, Napoléon Jobin.

Arithmétique.—1er prix, Cléophas Deschènes; 2e, Frs Blanchet; 1er accessit, Philippe Moreault; 2e, Arthur Proulx; 3e, Joseph Lessard et Arthur Turcotte.

Calligraphie.—1er prix, Cléophas Deschènes; 2e, Arthur Turcotte; 1er accessit, Henri Collet; 2e, Chs Beaulieu; 3e, Napoléon Jobin.

CLASSE DE PREMIÈRE.

Excellence.—1er prix, Fortunat Bernatchez; 2e, Alfred Langlois; 1er accessit, Paul-Émile Dionne; 2e, Chs Dumas; 3e, Edmond Beauchesne.

Mentions honorables.—J. Leclerc, Tibérius Anctil, Silvio LeBel, Arthur Beauchesne.

Enseignement religieux.—1er prix, Eugène Michaud; 2e, Silvio LeBel; 1er accessit, Chs Dumas; 2e, V. Painchaud; 3e, Edmond Lévesque.

Grammaire française.—1er prix, Fortunat Bernatchez; 2e, V. Painchaud; 1er accessit, J. Leclerc; 2e, Alfred Langlais; 3e, Paul-Emile Dionne.

Histoire Sainte et géographie.—1er prix, J. Leclerc; 2e, Alfred Langlais; 1er accessit, Fortunat Bernatchez; 2e, Edmond Beauchesne; 3e, Paul-Emile-Dionne.

Exercices français.—1er prix, Paul-Emile Dionne; 2e, Chs Dumas; 1er accessit, Alfred Langlais; 2e, Fortunat Bernatchez; 3e, Edmond Lévesque.

Grammaire anglaise.—1er prix, Fortunat Bernatchez; 2e, Alfred Langlais; 1er accessit, Edmond Lévesque; 2e, Edmond Beauchesne; 3e, J. Leclerc.

Arithmétique.—1er prix, Chs Beauchesne; 2e, Chs Dumas; 1er accessit, Fortunat Bernatchez; 2e, Edmond Beauchesne; 3, Alfred Langlais.

Calligraphie.—1er prix, J. Samson; 2e, Paul-Emile Dionne; 1er accessit, L. Voyer; 2e, Fortunat Bernatchez; 3e, Silvio LeBel.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Excellence.—Prix, Philippe Levasseur; accessit, Joseph Barthelemy.

Grammaire française.—Prix, Philippe Levasseur; accessit, Siméon Pagé.

Catéchisme.—Prix, Siméon Pagé; accessit, Philippe Levasseur.

Chant Grégorien.—1er prix, Adélarde Beaulieu; 2e, Jules Gagnon; 1er accessit, Chs Dionne; 2e, Martial Dubé; 3e, C. Dionne.

Musique vocale, première division.—1er prix, Chs Dionne; 2e, Joseph Lauzon; 1er accessit, Adélarde Beaulieu; 2e, Joseph Proulx; 3e, Téléphore Paradis.

Musique vocale, 2me division.—1er prix, N. Caron; 2e, Edmond Beauchesne; 1er accessit, J. Leclerc; 2e, Thomas Gagnon; 3e, Arthur Beauchesne.

Piano.—Prix, Joseph Edouard Perreault; 1er accessit, Henri LaRue; 2e, V. Desrosiers.

CAUSERIE AGRICOLE

L'ÉLEVAGE DES BÊTES À LAINE (Suite).

Nourriture à donner aux moutons en hiver.—Comme nous l'avons dit dans notre dernière causerie, cette nourriture se compose de fourrages secs de prairies naturelles ou artificielles, de pailles, bales, lentilles, etc., avec des racines et quelquefois même un peu de grains.

La ration journalière d'un mouton de taille moyenne pesant 50 à 60 livres vivant est ordinairement de 2 livres de foin, et si l'on donne d'autres aliments on en calculera la quantité de manière à former l'équivalent de deux livres de foin.

Les racines sont les aliments les plus convenables aux moutons; elles peuvent former la ration complète et les animaux s'en trouveront très bien. Dans un état avancé de culture où les racines peuvent être cultivées avec avantage, on en donne autant que possible aux moutons, et l'on calcule la quantité à donner d'après la valeur nutritive des racines. Il faut 10 livres de navets pour nourrir les animaux aussi bien qu'avec 2 livres de foin, ou 7 livres de carottes, ou 5 livres de betteraves, ou 4 livres de pommes de terre

pour aussi 2 livres de foin. Les betteraves sont les meilleures racines que l'on puisse donner aux moutons, les carottes et les navets viennent ensuite. Les pommes de terre sont les plus nourrissantes, il est vrai, mais crues elles contiennent un principe malfaisant qui, absorbé en grande quantité, peut altérer la santé des moutons. Aussi on ne doit pas faire entrer les pommes de terre pour la nourriture des moutons, à plus du quart de la ration.

Les racines non-seulement entretiennent les moutons en bon état, mais encore augmentent beaucoup la sécrétion du lait chez les brebis nourrices.

Les bonnes pailles de blé, d'orge ou d'avoine valent à peu près, comme substances nutritives, la moitié du foin; mais cela ne s'entend que de la partie des pailles consommées par les moutons, car, comme nous l'avons déjà dit, les moutons ne mangent pas les tiges grossières de la paille. Il faut, dans ce cas, leur en donner plus que moins et employer le reste pour la litière des animaux.

Les bales de blé, surtout celles d'avoine, sont une ressource précieuse pour les moutons. Comme elles contiennent toujours une certaine quantité de grains légers, on les considère presque aussi nourrissantes que le foin.

Les vesces et les lentilles, coupées en vert et conservées en bon état, sont de beaucoup supérieures au foin.

Un mouton de taille moyenne est parfaitement nourri avec une livre de foin, deux livres de betteraves et un peu de paille par jour. Dans tous les cas, cette paille ne doit pas former plus de la moitié de la ration.

Les pesats ou paille de pois, de fèverolle, de lentille, récoltés pour leurs graines, conviennent mieux pour la nourriture des moutons qu'à celle des autres animaux de la ferme; leur valeur nutritive tient le milieu entre celles du foin et des pailles de céréales.

On donne rarement des grains aux moutons. Cependant il est quelquefois nécessaire de leur en fournir une petite quantité. Par exemple, si les moutons sont faibles ou maigres, même si le prix des grains est bas relativement à celui du foin, il y aura économie d'en donner à tous les moutons, une ration journalière. Le grain généralement choisi pour les moutons est l'avoine, mais on peut aussi leur donner d'autres grains, en choisissant ceux qui se vendent moins chers relativement à leur valeur nutritive, par exemple, l'orge, le sarrasin, les pois, les fèverolles. Tous ces grains doivent être concassés ou moulus grossièrement avant de les distribuer aux moutons. Donnés en buvées (*bouette*) épaisses aux brebis nourrices, les grains augmentent beaucoup la sécrétion du lait. Les jeunes agneaux sont avides de cette nourriture; il en est de même du son de blé et du pain de lin.

C'est assurément une bonne pratique de mettre en réserve, dès qu'on le peut et bien auparavant que le temps de l'hivernement soit arrivé, une masse de substances nutritives suffisante pour nourrir convenablement les moutons pendant tout le temps de l'hivernement afin de n'être pas dans la triste nécessité de les chétiver, de les mettre à une diète qui leur serait nuisible; car dans ce cas, non-seulement ils ne profiteraient pas, mais leur santé pourrait considérablement

en souffrir, principalement à l'égard des brebis qui demandent un surcroît de nourriture. On calcule cette réserve de substances nutritives qu'il faut faire, c'est-à-dire la provision de nourriture à donner aux moutons, de la manière suivante : La ration journalière d'un mouton est de deux livres de foin. Si le troupeau est composé de 100 moutons, ce sera 200 livres de foin par jour dont il faudra s'approvisionner. Comme l'hivernement des moutons dure en moyenne 180 jours, il faudra 36,000 livres de foin ou 2,400 bottes de foin, ou l'équivalent en paille, lentille, vesces, racines et grains. Quelquefois l'hivernement est plus court, mais très souvent aussi il est plus long. Pour cette raison, il est toujours prudent de réserver un surplus de nourriture comme provision pour la durée de l'hivernement.

Malgré le préjugé populaire qui existe par lequel on prétend que les moutons n'ont pas besoin de boire, un bon éleveur doit toujours leur fournir de l'eau à discrétion, et cette eau doit être de première qualité.

Logement de lésés à laine.—Les moutons doivent être logés dans une bergerie spacieuse, élevée, bien aérée et bien éclairée. Un hangar ou un appentis ordinaire, pourvu que la neige n'y pénètre pas, est suffisant pour loger les moutons et les brebis qui n'allaitent pas; même pendant les grands froids de l'hiver, ils sont suffisamment garantis par leur épaisse toison. Cependant il faut les préserver contre la neige, la pluie et les grands vents; la santé des moutons en sera meilleure et leur laine plus belle. Pour les brebis nourrices et leurs agneaux, il faut une bergerie dont la température soit douce; cette bergerie doit aussi être bien fermée et en même temps bien aérée.

Les ouvertures destinées à l'aération et à l'éclairage, doivent être nombreuses mais de petites dimensions et percées dans toutes les façades de la bergerie, à la partie supérieure des murs et tout près du plafond. Quelque soit le côté d'où souffle le vent, il faut tenir quelques-unes de ces ouvertures ouvertes naturellement, ou fermer celles qui font face à la direction du vent. Ces fenêtres doivent être fixées de manière qu'on puisse les ouvrir et les fermer à volonté. En outre la bergerie doit avoir sa cour sur laquelle s'ouvre les principales portes de la bergerie. L'étendue de cette cour doit être fixée suivant l'importance du troupeau et de manière que les moutons ainsi en liberté puissent y prendre un bon exercice. Cette cour ne doit être destinée qu'à l'usage des moutons.

Les râteliers des bergeries sont de diverses formes et dimensions, suivant les habitudes des localités et le nombre d'animaux qu'on entretient dans la bergerie. Le meilleur râtelier est celui qui peut recevoir le foin coupé, les racines hachées et le grain moulu grossièrement, sans en rien laisser perdre; il doit aussi être construit de manière qu'aucune parcelle de fourrage ne tombe dans la laine des moutons.

De l'engraissement des moutons.—L'engraissement des moutons constitue une spéculation très lucrative.

Deux classes de spéculateurs se livrent à cette occupation: ce sont les spéculateurs spéciaux et les éleveurs. Les premiers achètent les moutons qu'ils doivent engraisser, et c'est vers l'âge de trois ans que les moutons sont engraisés et achetés. On choisit cet âge, parce qu'alors les moutons ont atteint leur croissance complète; ils se vendent mieux et engraisent

plus facilement: c'est donc à l'avantage du vendeur et de l'acheteur.

Les éleveurs, ceux qui élèvent et entretiennent des moutons pour la production de la laine, engraisent aussi tous les ans un certain nombre de béliers châtrés et de vieilles brebis.

Il y a deux espèces d'engraissement: celui d'été et celui d'hiver. Quelque soit la saison pendant laquelle on engraisse les moutons, c'est l'habitude, dans les localités où l'engraissement se fait sur un grand pied, de tondre les moutons au commencement de l'engraissement. L'expérience a démontré que les moutons ainsi tondus consomment plus d'aliments et engraisent mieux.

En été, le seul engraissement profitable est celui qui se fait sur de riches pâturages, et à l'automne sur les champs de céréales dont on vient d'enlever la récolte. Tout autre moyen d'engraisser les moutons pendant ces deux saisons, ne formerait pas une spéculation lucrative, car il s'établirait une rude concurrence, et c'est dans le pâturage que les animaux reçoivent la nourriture la plus économique, et par conséquent le prix de revient de la viande est plus bas.

Il n'en est pas de même pour les moutons comme pour les bœufs, car l'engraissement de ces derniers en été est très avantageux lorsqu'il est fait à l'étable avec des fourrages verts; chez les moutons, ce mode d'engraissement ne serait pas avantageux, et cela pour deux raisons: 1^o parce que la nourriture donnée à l'étable est d'un prix plus élevé que celle prise au pâturage; 2^o parce que les moutons ne profitent bien que lorsqu'ils sont en liberté et au grand air.

En été les moutons frais tondus et qui sont à l'engrais, souffrent des grandes chaleurs et des nuits froides; il serait donc avantageux de les ramener à la bergerie pendant les heures les plus chaudes de la journée, ou du moins de leur fournir, dans le pâturage même, un abri sous lequel ils pourraient se placer pour se préserver du soleil ou de la trop grande fraîcheur. Quand les pâturages destinés aux moutons sont très éloignés de la bergerie, le premier moyen n'est pas applicable; le second l'est toujours.

Dans tous les cas, les moutons à l'engrais doivent être conduits au pâturage de bonne heure le matin; on doit les y laisser tard le soir, car le pâturage à la rosée si dangereuse pour les troupeaux d'élevage, favorise beaucoup l'engraissement. De même les pâturages bas et humides sur lesquels les troupeaux souffrent beaucoup, surtout de la maladie appelée *cachexie aqueuse*, sont au contraire très convenables à l'engraissement des moutons, non pas parce qu'ils sont à l'abri de cette maladie, mais parce qu'ils sont plus tôt prêts pour la boucherie, et qu'ils sont gras avant que la cachexie ait fait trop de progrès. Il va sans dire que ces pâturages bas doivent être d'une herbe de bonne qualité, pour convenir aux moutons.

C'est pendant l'été et l'automne que l'on engraisse le plus de moutons, mais il est encore avantageux d'engraisser quelques-uns de ces animaux en hiver. Le haut prix de cette viande et le peu de concurrence qu'elle rencontre sur le marché, en font une bien bonne spéculation.

Les moutons qu'on engraisse en hiver devront être placés dans un logement bien aéré, possédant une

température douce, et recevoir une nourriture riche et abondante.

L'engraissement des moutons est d'autant plus avantageux qu'il se fait plus vite. Or pour faire un engraissement rapide, il faut faire consommer aux animaux la plus grande quantité de nourriture dans le moins de temps possible. Afin d'entretenir l'appétit des moutons, il faudra pouvoir varier l'alimentation de temps à autre. Le bon foin des prairies naturelles ou artificielles est la base de la nourriture des moutons à l'engrais. On doit y ajouter beaucoup d'autres aliments, sans quoi les moutons engraisseraient lentement et même quelquefois pas du tout. Les racines alimentaires sont ici des substances très précieuses. Les betteraves et les carottes surtout sont fort recherchées. Les pommes de terre sont encore meilleures, mais à la condition de les faire cuire.

En outre, si on ajoute une petite ration de grains ou du pain de lin, l'engraissement n'en sera que plus rapide.

Avec ces divers aliments, on peut apporter une variation très profitable dans la nourriture des moutons, car en entretenant leur appétit ils mangeront plus et engraisseront davantage. De cette manière, on peut faire consommer par jour et par tête, à des moutons pesant 100 livres vivant, 2 livres de foin, 4 à 5 livres de betteraves, carottes ou pommes de terre, et une demi-livre de grains et de pain de lin.

Quant à la manière de distribuer la nourriture aux moutons, on doit répéter ici la règle à suivre au sujet des bœufs. Au début de l'engraissement, les aliments doivent être de qualité assez commune, car alors les animaux ont assez d'appétit; mais à mesure que les animaux engraisseront, ils deviennent plus difficiles et la qualité de la nourriture doit être améliorée.

Dans tous les cas, il faut éviter le dégoût chez les animaux. Dès qu'on s'aperçoit que les animaux laissent une partie de leur ration devant eux, il faut en diminuer la quantité aux repas suivants.

Pour les moutons à l'engrais, le sel est toujours un excellent assaisonnement, et il ne faudra pas négliger de leur en donner régulièrement.

Les profits que l'on peut faire par l'engraissement des moutons, dépendent surtout de la rapidité avec laquelle l'opération sera faite et de l'époque où les ventes pourront être opérées. Il faut que les moutons soient vendus dès qu'ils ont pris l'état de graisse nécessaire, vu qu'ils ne profitent plus de la nourriture absorbée; chaque jour de retard est une perte pour l'engraisseur.

Lorsque les moutons ont reçu la plus forte ration possible, on peut calculer qu'ils sont gras au bout d'un ou deux mois, suivant leur appétit. L'engraissement qui se fait en un mois est plus lucratif que celui se fait en deux mois, lors même qu'il y aurait eu la même consommation de nourriture, car alors les rations d'entretien sont moins nombreuses et une plus grande partie des aliments sert comme ration de production.

L'enseignement agricole dans les écoles primaires.

Nous voyons avec plaisir que l'importante question de l'enseignement agricole dans les écoles primaires

occupe l'attention des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval. Dans une conférence tenue par ces messieurs, le 28 mai dernier, ils en ont fait l'objet d'une discussion très animée.

Dans le cours des délibérations, M. C. J. Magnan fit l'éloge du travailleur des champs. Il a fait ressortir le contraste qui existe entre l'artisan de l'atelier, le bureau de l'homme de profession, et l'air pur des champs au milieu duquel le cultivateur passe sa vie. En faisant l'historique de l'agriculture au Canada, il démontra que la nationalité franco-canadienne doit sa conservation sur ce sol d'Amérique à la classe agricole. Il établit par des statistiques que c'est à la famille agricole—le *type-souche*—que notre population doit son développement *numérique, matériel et moral*. Ceux qui observent ce qui se passe dans notre jeune société ne sont pas sans connaître que les quelques carrières qui s'exercent chez nous ne sont pas parfaitement équilibrées. Les professions libérales et le commerce sont encombrés. *Dirigeons donc le courant de l'instruction populaire vers la science agricole*. Retournons au sol qui a fait de tout temps la force de nos pères. Le conférencier encouragea ses confrères, les instituteurs à faire tout en leur pouvoir pour développer chez les jeunes générations *l'amour du sol*, et à diriger ses tendances *vers l'agriculture*. Le salut de notre nation naissante est à ce prix.

Le Rév. M. T. G. Rouleau, assistant Principal à l'École Normale Laval, dit en parlant de l'agriculture :

"..... Elle est la base de toute société. La profession d'agriculture est certainement la plus noble. Il y a trop de bras dévoués à la culture. Nous avons d'immenses forêts qui n'ont jamais vu la hache du défricheur. Ce qui fait dédaigner le plus souvent l'agriculture, c'est la manière défectueuse de cultiver pour un trop grand nombre. Dans nos écoles, efforçons-nous de diriger le goût des enfants vers le travail des champs. Enseignons-y à cultiver la terre avec agrément et profit."

M. F. X. Toussaint, professeur à l'École Normale Laval, dit "qu'il est étonnant que dans un pays aussi étendu que le nôtre, qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, que tant de fils de cultivateurs quittent la patrie pour aller à l'étranger. Il parle de nos greniers—ces immenses vallées du Lac St Jean, de l'Ottawa, des Apalaches, etc." Encourageons, dit-il, l'agriculture. *Poussons la jeunesse vers nos grandes forêts qui n'attendent que des bras vigoureux.*"

Voilà, amis lecteurs, ce que pensent de l'agriculture, ceux qui ont en mains les destinées de notre jeunesse canadienne, le corps enseignant du district de Québec, assemblé en conférence. Ils y ont démontré quel enseignement il est désirable de donner surtout aux enfants de nos campagnes qui infailliblement seraient appelés à exercer la profession de cultivateur; en plus grand nombre, si on leur apprenait à honorer et à aimer l'agriculture, dès leur bas âge, au lieu de les en détourner et la rendre méprisante, comme le font un si grand nombre de parents qui s'opposent à cet enseignement dans nos écoles primaires et par nos écoles d'agriculture.

Merci à notre confrère de *l'Enseignement primaire* de nous avoir fait connaître dans son journal, ce dé-

vouement si nettement formulé en faveur de l'agriculture de la part de ses collègues dans l'enseignement.

Comme journaliste agricole, nous ne pouvons qu'applaudir aux excellentes paroles de MM. les Instituteurs, les louer de leur zèle et les encourager à poursuivre avec persévérance la propagande qu'ils désirent entreprendre en faveur de l'enseignement agricole dans les écoles de nos campagnes; car c'est le point de départ du succès en agriculture; chercher ailleurs une autre base, ce serait bâtir sur le sable. Nous ne doutons pas que l'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique, dont nous connaissons le devouement à la cause agricole, fasse tout ce qu'il lui sera possible pour rendre facile la tâche que ces messieurs désirent entreprendre en faveur de l'enseignement agricole dans les écoles de nos campagnes, malgré les nombreuses contrariétés que l'Hon. Surintendant a lui-même rencontrées pour rendre obligatoire dans les écoles un petit traité d'agriculture qui partout où il a été introduit a pu faire quelque bien, en ouvrant la voie à un enseignement agricole plus complet.

Régénération des prairies naturelles.

Il est un fait malheureusement incontestable, c'est qu'un grand nombre de prairies naturelles donnent un produit tellement minime, qu'elles peuvent être considérées plus onéreuses qu'utiles, car la moindre terre en culture fournirait non-seulement plus de fourrage, mais le produirait plus économiquement. Si l'on tenait compte des pertes que ces prairies en mauvais état de production occasionnent, ainsi que des frais de récolte qu'elles nécessitent, on verrait que le foin qui en provient est chèrement acheté. Mais un grand nombre de cultivateurs ne poussent pas si loin leurs calculs et se contentent de se plaindre de l'exiguité de leurs récoltes, sans chercher à appliquer les moyens convenables pour les augmenter.

Aussi doit-on reconnaître que, bien que la régénération des prairies soit une opération très urgente, dans les localités où les herbages sont en quelque sorte ruinés, autant par défaut d'aménagement que par vieillesse, cette opération est encore tout à fait exceptionnelle et ne s'exécute que lorsque les circonstances en font une nécessité impérieuse.

La plupart des cultivateurs considèrent la régénération des prairies comme une superfluité occasionnant des dépenses inutiles, et beaucoup considèrent même le défrichement des prairies comme une opération défectueuse et ruineuse à la fois. De là vient, sans doute, la répugnance qu'on éprouve à l'entreprendre et l'incertitude qui règne, sur la question de savoir dans quelles conditions le défrichement est nécessaire, et s'y il a avantage à retourner une prairie aussitôt après la récolte des foins, ou bien s'il convient de ne la livrer à la charrue qu'à l'automne, alors qu'on a retiré tout ce qu'on pouvait en espérer.

Les opinions sont également partagées, quant aux méthodes à employer pour rompre une prairie, soit qu'on ait pour but de la rétablir, soit qu'on destine la terre à être mise en culture.

Ainsi, dans le cas de défrichement, on se demande s'il faut exécuter un ou plusieurs labours à l'automne, s'il est bon de les renouveler après la mauvaise sai-

son, à quelle profondeur il faut les pratiquer, s'il faut disposer le terrain aux ensemencements du printemps par des hersages et des roulages exécutés à l'automne, ou bien s'il vaut mieux n'exécuter ces travaux complémentaires qu'au moment des semailles.

Il est vrai qu'il est difficile de se prononcer sur ces points d'une manière absolue, car les conditions locales variant d'une manière infinie, les procédés à appliquer doivent nécessairement varier aussi; mais il est des principes généraux dont il est possible, en tout état de cause, de faire une application fructueuse, et ce sont ces principes que nous allons indiquer et qui sont émis par M. Ed. Vianne.

Lorsqu'une prairie ne donne pas un rendement convenable, il est indispensable de rechercher les causes de son affaiblissement, et ce sont ces causes qu'il faut attaquer de front:

10. Les unes sont dues à une espèce d'humidité et peuvent être combattues par le drainage, des saignées d'égoûttement, des fossés, ou des terrages.

20. Les autres sont dues à l'envahissement des mauvaises plantes et, selon leur nature, on les combat par des assainissements, des engrais, des composts, par l'arrachage ou par des hersages qui aèrent le sol, ou enfin par le défrichement.

30. La prairie peut aussi être usée de vieillesse, alors les plantes traversent une espèce de feutrage formé par d'innombrables racines qui s'entre-croisent en tout sens et sur lesquelles viennent se poser les débris de vieilles souches et des feuilles détruites.

40. Enfin, la prairie peut être usée par suite d'épuisement, par la mauvaise nature du sol, ou même par l'envahissement des mauvaises plantes. Dans ce dernier cas, le défrichement est presque indispensable.

Choses et autres.

La fabrication du fromage à Ste-Anne de la Pocatière.—Nous remarquons avec plaisir que la fromagerie de M. Frs Gendron, située à quelques arpents seulement de notre Bureau, est hautement encouragée et qu'il s'y fabrique un fromage de première qualité. La première vente a été faite la semaine dernière, au prix de 84 cts la livre. La quantité de fromage fabriqué a été de 13,423 livres, du 30 mai au 18 juin, et depuis ce temps le nombre de fournisseurs de lait a augmenté.

La Société d'horticulture du comté de l'Islet.—Les directeurs de cette société ont décidé de ne pas avoir leur exposition annuelle de fleurs et de fruits qui d'ordinaire a lieu à la fin de septembre. En retours, ils ouvriront un concours de jardins et de vergers. Vers le 20 juillet, un juge expert, spécialement choisi par les directeurs, ira visiter les vergers, jardins et parterres, et accordera des prix pour ceux qui sont les mieux tenus, sous tous rapports.

Succès étonnant

C'est le devoir de toute personne, qui s'est servi du *Boschee's German Syrup*, de faire connaître à ses amis ses qualités précieuses pour guérir la constipation, mauvais rhumes, enrhumements, asthme Pneumonie, en un mot tous les maux de gorge, etc. Personne ne l'emploiera sans en ressentir les bons effets. Trois doses guériront n'importe quel cas, et nous considérons que c'est un devoir pour les pharmaciens de la recommander aux pauvres consommeurs, d'en essayer une bouteille. 80, 000 doz. ont été vendus l'année dernière et personne s'en est plaint. Une médecine telle que le *German Syrup* ne peut pas être trop connue; demandez à vos pharmaciens ce qu'ils en pensent. Bouteilles pour l'essayer 10 cts. Bouteilles ordinaires 75 cents. Vendu par tous les pharmaciens aux Etats-Unis et au Canada.

RECETTES

Remède contre la piqûre des insectes.

On sait combien, à cette époque de l'année, sont fréquentes les piqûres des insectes et surtout de certaines mouches dont l'atteinte peut devenir funeste; aussi devrait-on toujours avoir, sinon sur soi, au moins chez soi, un remède prêt à appliquer. Ces remèdes varient à l'infini; souvent il s'agit de laver la plaie et de la laver avec une plante aromatique, particulièrement avec une feuille de *plantain* réduite en bouillie pour voir disparaître l'inflammation, mais aussi il y a des épidermes plus sensibles qui ne se contentent pas de ce moyen, et pour lesquelles il est nécessaire d'attaquer le venin vigoureusement et de le détruire avec de l'alcali volatil (ammoniacal), ou mieux avec de l'acide phénique ou du phénol que l'on peut se procurer chez tous les pharmaciens.

L'acide phénique est préférable à l'alcali volatil, parce que son odeur est moins pénétrante et aussi parce qu'il ne se volatilise pas et n'expose pas à voir le remède rester sans effet, comme cela peut arriver lorsqu'on se sert d'un vieux flacon d'alcali volatil.

L'acide phénique s'emploie de la manière suivante: dans un petit flacon bouché à l'éméri, on met un tiers d'once d'acide phénique en cristaux, et on fait dissoudre au moyen de quelques gouttes d'alcool ou whisky en esprit; on ajoute ensuite à la dissolution un volume d'alcool équivalant à six fois celui de la dissolution; cette préparation phéniquée corrode et blanchit la peau sans la brûler ni produire d'ampoule; on en met une goutte sur la piqûre, et ordinairement en moins de dix secondes, la douleur disparaît, et avec elle tout danger. Le moyen est simple et peu coûteux; nous conseillons donc de ne pas le négliger.

Moyen de prolonger la durée des tuyaux de plomb.

Les tuyaux de plomb que l'on enfonce dans la terre pour conduire les eaux s'altèrent quelquefois avec une grande rapidité et finissent par ne plus fonctionner. Pour les garantir des causes de destruction auxquelles ils sont exposés, il faut les couvrir, à l'aide d'un pinceau, d'une couche de goudron fondu, et appliquer ensuite sur cette couche, pendant qu'elle est encore gluante, du sable fin tamisé qui forme comme une seconde enveloppe.

CANADA, } COUR SUPERIEURE,
PROVINCE DE QUEBEC, } District de Kamouraska.
No. 693.

DAME HELCIA ROY, épouse commune en biens de Clément Phaucas dit Raymond, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame du Lac, dans le dit District, et maintenant de Salmon Falls, de New-Hampshire, l'un des Etats Unis d'Amérique, dûment autorisé à ester en justice,

Demanderesse,

vs.
Le dit CLÉMENT PHAUCAS DIT RAYMOND,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée ce jour par la dite Demanderesse contre le dit Défendeur.

ALF. DIONNE,

Procureur de la Demanderesse.

Fraserville, 9 mars 1887.

A VENDRE

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans pedigree; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

Maison meublée à louer

Le soussigné informe qu'il louera pour la saison d'été, et plus longtemps si on le désire, une maison meublée, située à Ste Anne de la Pocatière, dans le voisinage de la Station de l'Intercolonial, sur le bord de la rivière et à quelques arpents de l'Eglise. Un magnifique piano sera aussi à la disposition du locataire, de même qu'une voiture pour prendre les bains au fleuve, si on le désire. Cette maison est bien située pour les étrangers qui voudraient y passer quelques mois de villégiature. Conditions avantageuses.

S'adresser à

CHARLES BEAULIEU, Cultivateur
à Ste Anne de la Pocatière.

30 juin 1887.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)000(—

BETAIL A VENDRE,
JERSEY-CANADIEN.

DEUX TAUREAUX JERSEY,
pur-sang, cinq ans, très beaux reproducteurs.

TAUREAUX ET GENISSES DE L'AN DERNIER.

VEAUX DU PRINTEMPS,
TAUREAUX ET GENISSES.

Cochons Yorkchires.

S'adresser à

J. ISRAEL TARTE,
Québec,

Ou N. TARTE,
Rivière-au-Pin, P. Q.

23 juin 1887.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37
Pour Lévis.....	11.03
Pour Lévis.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 9 juin 1887.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL